

MOT DE LA DIRECTION

Bonjour chers parents,

Après une rentrée bien réussie, voici le début du mois d'octobre qui amène l'automne! La routine s'est installée graduellement et les apprentissages vont bon train. Comme vous le savez, l'intérêt que vous accordez au vécu scolaire de votre enfant est très important pour nous et pour votre enfant. Les accompagner est une bonne occasion de les encourager et de les guider dans leur cheminement scolaire sans oublier qu'il devient une belle occasion de rapprochement.

Nous vous souhaitons un bel automne.

Robert Beaudin
Directeur

Brigitte Kane
Directrice adjointe

***If you do not speak French, please try to find someone who could translate the following otherwise let us know and we will help you find someone for you because Info-parents contains very important information for the parents at the beginning of every month.* Si usted no habla francés, por favor trate de encontrar a alguien que pueda traducir la información siguiente, porque Info-parents contiene información muy importante para los padres al principio de cada mes.**

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La tenue de l'assemblée générale des parents, le 16 septembre dernier, a permis de combler les postes de représentants de parents au conseil d'établissement. Voici les membres qui constituent le conseil d'établissement :

- Françoise Michaud (mandat de 2 ans)
- Nataly Poirier (mandat de 2 ans)
- Jean-François Brisson (mandat de 1 an)
- Poste vacant, parent (mandat de 1 an) *
- Ella Nadège Nzobonimpa, membre parent substitut
- Valérie Pinault, enseignante
- Julie Pereira, enseignante
- Nancy Saraiva, technicienne en service de garde
- Isabelle Gagné, personnel de soutien
- Robert Beaudin, directeur

*Le poste vacant sera élu par les membres parents du C.E. lors de la première réunion du Conseil d'établissement du 6 octobre à 19h00. Vous pouvez envoyer votre candidature en nous écrivant à : Direction.desBerges-de-Lachine@csmb.qc.ca

Voici le lien Zoom pour la réunion du C.E. du 6 octobre 19h00 :

<https://zoom.us/j/96023657889?pwd=bUxLTmhaeXA5c002SXZsRW9FUGdIUT09>

Ce même lien est aussi dans le calendrier de l'école de notre site Internet, il suffit de cliquer sur la date et le lien y sera. Nous ferons ceci pour tous les C.E. de l'année.

ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)

L'Organisme de Participation des Parents (O.P.P.) a été formé lors de la dernière assemblée générale des parents. L'intention de cet organisme de participation est de promouvoir la participation des parents à la réussite scolaire de leur enfant et à la vie de l'école.

Si vous désirez vous impliquer dans diverses activités à l'école, vous pouvez nous contacter à l'adresse courriel suivante : Direction.desBerges-de-Lachine@csmb.qc.ca

PREMIÈRE COMMUNICATION ET MOZAÏK

La première communication sera disponible sur Mozaïk le 9 octobre 2020. Vous y retrouverez les observations de l'enseignant ainsi que des informations sur les apprentissages et le développement de votre enfant.

Pour y avoir accès, vous devez être inscrit à l'application Mozaïk.

Si vous vous êtes inscrits l'année dernière, vous n'avez pas à vous inscrire à nouveau.

Si c'est la première fois que vous vous inscrivez, veuillez suivre les instructions en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.dropbox.com/s/9nl3nw3rpjy0x2c/Moza%C3%AFk-Aide%20pour%20portail-parents-CSMB.pdf?dl=0>

MESSAGES DES TES

Nous espérons que le début de cette nouvelle année scolaire se déroule bien pour votre enfant.

À l'école Des Berges-de-Lachine, nous privilégions le respect, la bonne conduite et le savoir-vivre de tout un chacun afin que tous les enfants se sentent bien et en sécurité à l'école. À cet effet, nous favorisons les renforcements positifs afin de valoriser les bons comportements. Nous avons d'ailleurs implanté le programme SCP (soutien aux comportements positifs), d'où les étampes qui soulignent que votre enfant a reçu un bracelet. En lien avec ce programme, nous utilisons une base de données qui se nomme « le profileur ». Nous pouvons vous envoyer des observations à partir de cette base de données. Vous les recevrez par courriel. Il pourrait arriver que vous receviez des rapports positifs (bons coups) lorsque votre enfant posera des gestes qui respectent nos règles et dont nous voulons vous informer. Nous vous encourageons à nommer à vos enfants que vous êtes fier de lui et à valoriser ce comportement.

Toutefois, si votre enfant ne respecte pas les règlements de l'école, les écarts de conduite de votre enfant seront aussi consignés dans « le profileur ». Vous serez donc informés par courriel des écarts de conduite par un rapport envoyé par cette base de données (cela remplace les rapports rouges et blancs de l'an passé).

Nous vous suggérons de faire un retour sur la situation avec votre enfant afin que le comportement inapproprié ne se reproduise plus. Les conséquences seront données par l'école et seront notées sur le rapport que vous recevrez.

Voici un exemple du type de rapport que vous pourriez recevoir :



UN RAPPORT D'OBSERVATION

10 septembre 2020 : Presley, Elvis (85 ans, secondaire 3)

Elvis refuse de sortir de la zone d'un autre groupe à la récré, malgré plusieurs intervention (signaux non-verbaux, redirection, montre-moi 5 élèves et choix fermé). Il a été avisé que cette règle est là pour assurer la santé de tous.

Maryse, Senécal (*Orthopédagogue*)

Interventions:	*Réenseignement du comportement attendu (Réflexion) 14 septembre 2020 - Présenter des excuses verbales ou écrites
Fréquence :	Ce comportement a été noté 1 fois depuis le début de l'année.
Communication :	X aucune
École :	École des Berges-de-Lachine
Code de vie :	Comportements de niveau 3 : Refuse total de collaborer <i>J'essaie de trouver des solutions positives et pacifique à mes problèmes. J'accepte l'intervention de l'adulte.</i>

Merci à tous pour votre collaboration!

L'équipe TES

Karine Langlois Bernier
Isabelle Gagné
Keslie Datus

SERVICE DE GARDE ET DU DÎNER

Nous vous demandons d'envoyer un masque pour tous les enfants qui fréquentent le service de garde après l'école puisque la distanciation est quelquefois difficile en fin de journée.

La facturation vous sera remise à la fin de chaque mois pour le service de garde et le service de dîner. Ces frais doivent être payés dès réception de votre état de compte du service de garde.

Veillez noter que les feuilles d'inscriptions aux journées pédagogiques seront distribuées seulement aux enfants donc les parents ont répondu oui sur la fiche d'inscription du service de garde ou du dîner.

Nous sommes à la recherche de surveillants pour le service de dîner. Si cela vous intéresse, veuillez vous adresser à Nancy Saraiva.

RETARDS

Nous constatons que le matin, plusieurs élèves sont en retard sans raison. Nous vous demandons de bien vouloir faire attention à l'heure d'arrivée. Nous vous rappelons que la cloche sonne à **7h40** le matin et que la porte de la cour ferme à **7h45**. Pour les dîneurs à la maison, ils doivent revenir dans la cour entre **12h25 et 12h30** l'après-midi. Les enfants qui arrivent à l'école après ces heures sont considérés en retard et doivent passer par le secrétariat. Malheureusement, les élèves qui arrivent après le début des classes retardent la routine de la classe et perturbent le reste du groupe en interrompant le travail commencé.

Merci de votre collaboration!

DIVERS

Secrétariat

Veillez prendre note des heures d'ouverture du secrétariat :

7h30 à 11h30

12h30 à 15h30

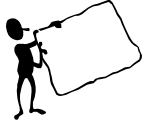

Si vous devez venir chercher un enfant entre 11h30 et 12h30, vous devez vous adresser à un adulte sur la cour d'école.

COLLATION ET ALLERGIES

Les collations offertes à l'école ont maintenant débuté et sont distribuées dans les classes en avant-midi, et ce, du lundi au vendredi. Nous désirons vous rappeler que les noix, les arachides ainsi que leurs dérivés sont interdits pour une question de sécurité pour les personnes allergiques.





LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	29	30	1	2
5	6	7	8	9 Première communication 
12 CONGÉ Action de grâce 	13	14	15	16
19	20	21	22	23 Journée pédagogique
26	27	28	29	30